



**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL  
G-056-21**

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement général G-056-21 autorisant l'établissement d'un centre de la petite enfance (CPE) situé sur une partie du lot 3 824 720, soit une partie du parc de Cambrai.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 14 décembre 2021.

**La greffière adjointe,**

**Isabelle Reid**

**PUBLIC NOTICE**

**COMING INTO FORCE  
OF GENERAL BY-LAW  
G-056-21**

**PUBLIC NOTICE** is given that during the regular sitting held on December 6, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the general by-law G-056-21 authorizing the establishment of a childcare center (CPE) located on part of lot 3 824 720, or part of Cambrai park.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and on the City's website.

*The present text is not official; thus, the French version prevails.*

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-056-21**

Je soussignée, Isabelle Reid, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 14 décembre 2021, le présent avis public d'entrée en vigueur du règlement général G-056-21 autorisant l'établissement d'un centre de la petite enfance (CPE) situé sur une partie du lot 3 824 720, soit une partie du parc de Cambrai, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 14 décembre 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 14 décembre 2021.

**La greffière adjointe,**

  
**Isabelle Reid**